

## Table ronde secteur privé - Intervention de la France

- Le plan d'action d'Addis Abeba de 2015 était déjà pionnier, s'agissant de l'objectif de mobilisation du secteur privé.
- Compte tenu de l'ampleur des besoins pour atteindre les ODD, les financements publics bilatéraux et multilatéraux ne suffiront pas. **Les investissements du secteur privé sont un complément indispensable.** Ce sont ces investissements qui créeront des emplois et de la valeur ajoutée.
  - Ce sont ces investissements qui pourraient financer, sous forme de PPP (partenariats public-privé), des infrastructures dans les domaines de l'énergie ou des transports, mais aussi dans certains secteurs sociaux (santé, éducation)
- **Pour autant, il faut que les conditions soient réunies pour mobiliser le secteur privé, ce qui suppose certains préalables et la levée de plusieurs obstacles :**
  - 1. Le premier de ces préalables est le triptyque « Préparer – Dériskuer – Financer », ou, dit autrement, **l'assistance à apporter à la préparation de projet « bankables »** à proposer au financement du secteur privé.
    - A cet égard, la France apporte tout son soutien à l'initiative de la BAFD (Banque Africaine de Développement) « **Alliance for Green Infrastructures in Africa** » (AGIA), qui fait intervenir des bailleurs publics pour la préparation et le derisking d'un pipeline de projets à proposer au financement du secteur privé.
  - 2. **Le second obstacle à surmonter est celui du cadre réglementaire, ou dit autrement, du climat des affaires.** Faire venir le secteur privé suppose d'identifier et lever les potentiels freins réglementaires ou comportementaux, alors que nos entreprises sont soumises à des règles de compliance de plus en plus exigeantes.
    - Il faut pour cela de la prévisibilité et stabilité réglementaire et fiscale, ainsi que de la transparence des affaires.
  - 3. Créer un environnement propice aux investissements du secteur privé suppose aussi **d'encourager l'émergence de marchés de capitaux locaux et l'adoption de standards alignés sur les standards internationaux.**
    - La France soutiendra l'action des BMD dans ces domaines et apportera l'assistance technique nécessaire.

- Mais faire venir des investissements étrangers ne suffit pas : **il faut avant tout qu'émerge un secteur privé national.**
  - A cet égard, je voudrais rappeler l'initiative de **l'Alliance pour l'entrepreneuriat en Afrique**, portée par une coalition dont la SFI (IFC), la Banque Africaine de développement, la BERD et la banque publique française AFD, ainsi que plusieurs banques privées.
  - A **titre bilatéral, la France fait du soutien à l'émergence de PME en Afrique sa priorité, à travers son initiative « Choose Africa »**, portée par le groupe AFD : nous mettons à disposition des banques locales des lignes de crédit dédiées (avec un focus climat et entrepreneuriat des femmes), destinées à financer des PME africaines qui souvent, ont du mal à accéder à des financements et leur permettre ainsi de passer à la vitesse supérieure.
- Pour conclure, je voudrais souligner aussi la contribution **des fonds d'investissement dédiés à l'Afrique**, dont le rôle est de soutenir le secteur privé local et lui permettre de monter en puissance pour porter de futurs champions africains.